

C'est samedi 27 décembre 2014

Jean-Jaurès Inser-Vêt a repris quatre couturières de la régie de quartier des Résidences

L'activité de la régie reprise

JULIETTE, TURKAN, Ermina et Nerxhivan étaient sous contrat avec la régie de quartier des Résidences. Mais depuis sa liquidation le 3 décembre, elles étaient à la recherche d'un nouveau poste.

Elles ont intégré peu après l'équipe des couturières en insertion d'Inser-Vêt, rue Saint-Antoine, permettant ainsi de doubler l'effectif de l'atelier. « Les contrats, en CDD insertion sont signés pour 4 mois et jusqu'à 24 mois maximum », rappelle le président de l'association, Louis Hograindeur.

« Toutes nos couturières

sont formées et nous reprenons les activités de la régie de quartier. Qu'il s'agisse de la confection comme des retouches, pour les particuliers ou les grandes enseignes de Belfort. » Le président d'Inser-Vêt invite donc tous les anciens clients de la régie de quartier à confier leurs travaux à l'entreprise d'insertion. L'atelier est également équipé de machines pour la broderie industrielle.

L'association espère obtenir le marché des costumes de carnaval, qui était jusqu'alors confié par la Ville à la régie des Résidences. Ain-

si que toute la confection événementielle (pour les écoles de danse, les théâtres).

Apportez vos vêtements et vieux tissus

« L'arrivée de ces nouvelles couturières va permettre de développer notre ligne de vêtements "Onlimi" pour personnes à mobilité réduite », rappelle la directrice, Eléonore Lartod. « Le site internet sera en ligne le 24 janvier. »

La directrice lance un appel aux dons de textiles. « Nos stocks sont épuisés et il nous manque vraiment

des vêtements à trier. Sur 100 kg donnés, environ 8 kg sont en très bon état et peuvent être proposés à la vente au magasin de la rue Saint-Antoine. Le reste n'est pas perdu, y compris les textiles très usés, qui sont triés et transformés en chiffons ou isolants pour le bâtiment. »

L'entreprise d'insertion pâtit notamment des ramassages en porte à porte organisés par des sociétés qui n'ont d'autre but que le profit. « Nous sommes la seule structure du Territoire de Belfort à vivre du textile et à permettre à 35 personnes de bénéficier d'un contrat en insertion sur Belfort » insiste Eléonore Lartod. « Nous sommes conventionnés par l'Etat et maîtrisons la filière de recyclage à 100 %, du début à la fin. »

En donnant les habits que vous ne mettez plus à l'association d'insertion, c'est par conséquent l'emploi local que vous soutenez.

Isabelle PETITLAURENT

Vous pouvez déposer vos vêtements d'occasion et tissus usagés à l'une de ces adresses : 4 bis rue Saint-Antoine (à côté de l'hôpital, près de l'avenue Jean-Jaurès) du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 14 à 18 h, le samedi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. La boutique de vente est ouverte à tous, tél. : 03.84.21.24.65. ; 9 avenue De-Gaulle au Bois d'Arsoit de Valdoie le lundi de 14 à 18 h et du mardi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, tél. : 03.84.22.33.14. ; ou à l'atelier du 3 rue de Soissons, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h, tél. : 03.84.22.63.36.



■ Quatre nouvelles couturières ont doublé l'effectif de l'atelier d'Inser-Vêt

Photo Xavier GORAU